

Annexe B : Guide d'entretien

Domaine	Sujet	Objet d'attention / relances	Adaptations relances/reformulations
Accueil	Présentation et réponse à la question brise-glace	- Quel est votre co-expert d'examen idéal ?	- Quel est votre satisfaction à être expert ?
Général	Qu'est-ce qui motive à fonctionner comme expert aux examens ?	- Seriez-vous toujours expert ?	- Que représente pour vous, dans le contexte de l'examen pratique, la phrase : « Est-ce que je l'engagerai ? » - Si thématiques « Plus-value carrière » où « Espion d'entreprise »
Dilemme	Privilégier le protocole ou le magasin	- Logo d'un distributeur de boissons [problème de protocole peu adapté à ce type de magasin]	- Il existe un écart entre « travail quotidien » et « examen pratique »
Protocole	Difficulté de l'examen	- Exemple selon question très difficile : « Quels facteurs d'influence devez-vous prendre en compte... » - Difficulté de fond ou de termes - Les évaluations servent à valider des compétences ou des connaissances	- « C'est le bon sens qui... [permet de décider, s'adapter, d'évaluer] » qu'est ce qui forge ce bon sens ? Est-ce qu'il est inné ?
Aptitudes	Que voulez-vous voir pour valider les compétences d'un apprenti ?	- Que ne voulez-vous pas voir chez un apprenti - Que pouvez-vous voir chez un apprenti qui ferait qu'il n'est pas qualifié	
	Comment le travail avec le co-expert modifie (ou pas) votre évaluation des examens	- Quel est l'importance de la collaboration avec le deuxième expert	
	Que vous apportent les examens pour vos pratiques en tant que formateurs	- Quel est (sont) les objectifs des notes mises ?	- A quoi vous sert d'être expert ?
	Qu'est-ce qui fait de vous de bon experts	- Est-ce uniquement une question d'expérience et de pratique ? - Comment améliorer la relève - Comment améliorer les examens	

n.b. 1 Le guide d'entretien emploie le terme « expert » qui, dans le jargon de la formation professionnelle initiale, désigne les évaluateur·rices. Pour utiliser un terme plus habituel en sciences de l'éducation, l'article utilise seulement le terme « évaluateur·rice ».

n.b. 2 Les évaluateur·rices ne faisant passer que les examens pratiques, elles et ils parlent des examens sans ajouter la précision « pratiques ».